

# SIVOM DE BERCHE ET DAMPIERRE SUR LE DOUBS

## 25420

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL SÉANCE DU 24 JANVIER 2022

Tous les membres sont présents sauf Mesdames EGGENSPILLER Muriel et GROS Virginie, excusées.

Secrétaire de séance : CHARRIER Béatrice

Approbation du compte rendu de la réunion du 15/11/2021.

#### **TRAVAUX CIMETIÈRE EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE CAVURNES**

Monsieur Mitton, élu en charge du cimetière, propose aux membres du conseil syndical le projet d'extension de la zone cavurnes.

Ces travaux consistent :

- Relevage de 4 tombes existantes pour les transférer dans le caveau communal, ainsi que le relevage d'une tombe pour la transférer à un autre emplacement dans le cimetière.
- Construction d'un caveau communal ossuaire.

L'entreprise MARBRERIE CARRARA présente 2 devis pour les travaux envisagés :

- un devis de 1980.00 € TTC pour le caveau ossuaire
- un devis de 6 122.40 € TTC pour les relevages et transferts de concessions,

Coût total des travaux 8 102.40 € TTC (6 752.00 € HT).

Les membres du conseil syndical valident l'extension de la zone cavurnes au cimetière intercommunal et autorise le Président à signer le devis et tous les documents concernant ces travaux.

Après avoir effectués les travaux de transfert et reprises de concessions existantes et dans un souci de manque de place dans la zone cavurnes du cimetière intercommunal, il est proposé aux membres du SIVOM l'extension de la zone cavurnes.

L'entreprise MARBRERIE CARRARA présente un devis pour la création de 18 cavurnes supplémentaires avec pose de dalles en granit rose (idem cavurnes déjà en place).

Le devis s'élève à 14 580.00 € TTC (12 150.00€ HT).

Les membres du conseil syndical valident l'extension de la zone cavurnes au cimetière intercommunal et autorise le Président à signer le devis et tous les documents concernant ces travaux.

Une délibération est prise.

#### **AMORTISSEMENT FCSMI**

Monsieur Saillet présente les amortissements non soldés du bâtiment pour un montant total de 67 981.24 €.

Afin de pouvoir solder des amortissements pour le SIVOM de Berche et Dampierre sur le Doubs, une délibération doit être prise.

Cette délibération n'est pas budgétaire, le budget ne retracera pas ces opérations.

Désignation	Diminution	Augmentation
251571 :	12 929.10 €	
28182 :	52 052.14 €	
1068 :		64 981.24 €

L'exposé de Monsieur Saillet entendu, les membres du Conseil Syndical donnent leur avis favorable à cette délibération.

### **MODIFICATION QUANTITÉ HORAIRE DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Le Président expose au conseil l'augmentation de la charge de travail au secrétariat et propose la création d'un poste de 24 heures qui vient supprimer et remplacer le poste de 16 heures déjà existant.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Une délibération est prise.

### **DÉTECTEURS DE CO2**

Le Président expose au conseil municipal la demande de l'éducation nationale pour le déploiement de capteur de CO2 dans les écoles.

Six capteurs de CO2 sont commandés pour un coût total de 1 171 € TTC.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Une demande de subvention académique sera faite.

### **VESTIAIRES FOOT**

La commune de Voujeaucourt sollicite le prêt de l'espace sportifs de Berche pour une durée de 18 mois.

Un courrier sera fait à Madame Martine VOIDEY, maire de Voujeaucourt pour que l'espace sportif soit rendu dans son état initial.

Une subvention sera demandée à la commune de Voujeaucourt pour amortir les frais d'eau chaude et une partie du chauffage, utilisés pendant cette période de prêt.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### **TRAVAUX**

- 9 barillets du bâtiment du foot et de la salle intercommunale à changer : coût total avec les 20 clés, dont 4 passes, non copiables 555.54€ TTC.
- Contrôle électrique par la société SOCOTEC de l'école, de la salle de foot et de la salle intercommunale mercredi 26 janvier
- La lampe devant la salle intercommunale a été réparée.
- Étude du branchement de l'éclairage extérieur de la salle intercommunale et du parking de l'école sur le comptage de la salle intercommunale avec horloge astronomique.
- Devis à demander pour le remplacement des protections des vitraux de l'Église.
- Une subvention sera demandée pour la réfection des façades de l'Église et de l'école intercommunale.
- Le lundi 14 février 2022, une table de ping-pong sera installée à l'école intercommunale.
- La clôture de l'école intercommunale est terminée.

- Un plancher sera réalisé dans l'extension du local technique SIVOM courant 2022.

### **DIVERS**

- Le repas des aînés sera le dimanche 13 novembre 2022.
- Le photocopieur de l'école a été installé en décembre 2021.
- Les vidéos projecteurs et les ordinateurs seront installés par les employés municipaux.
- Le point a été fait sur le stationnement devant l'école : installation prévue de quilles.

